



# UNION LOCALE CGT DU PAYS D'AVIGNON

## « Collectif Transport »

1, rue Ledru-Rollin - 84000 AVIGNON

Tél : 04 90 86 03 35 – Fax : 04 90 14 92 96

e-mail : [ul.cgt.avignon@cgt-avignon.com](mailto:ul.cgt.avignon@cgt-avignon.com) Site internet: [www.cgt-avignon.com](http://www.cgt-avignon.com)

### COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est tout naturellement que notre Collectif Transport participera à la semaine d'action du 15 au 19 mars 2004 initiée par notre Union Départementale et son collectif de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaire, pour sensibiliser les usagers à la nécessaire défense des services publics.

**Force nous est de constater que tous les budgets des services publics sont attaqués par le gouvernement et sa majorité politique.** Il semble que l'argent consacré aux exonérations des entreprises, aux réductions fiscales des ménages les plus riches, manque aujourd'hui cruellement pour répondre aux besoins de la population est ceci particulièrement dans les transports.

Qu'il s'agisse du niveau local, avec les **restrictions budgétaires imposées aux TCRA** (voir tract spécifique) ou du niveau national avec **des réductions budgétaires à la SNCF ou à la DDE**, tous les budgets consacrés aux transports sont en baisse et **ne permettent plus de répondre aux besoins exprimés par une large partie de la population** de notre pays et de notre département.



Ainsi, à la SNCF, un objectif de 240 suppressions d'emplois est affiché régionalement. Ceci alors que les charges de travail augmentent, notamment du fait de la politique régionale en matière de TER. **Comment faire plus avec moins ?** Pourtant usagers et cheminots ont souvent à se plaindre des conséquences sur la régularité des trains du manque d'effectifs (conducteurs, contrôleurs, agents d'entretien du matériel). Ce sont bien les nouvelles orientations de la SNCF et des pouvoirs publics qui vont engendrer une dégradation du service public de transport ferroviaire. Ces orientations ne sont pas nouvelles et ont montré toute leur nocivité par le passé.

La CGT a fait des propositions et notamment de désendetter le système ferroviaire. **Il est indispensable que l'Etat reprenne un endettement qu'il a imposé au service public ferroviaire pour le développement du programme TGV.** Après un budget 2003 en recul par rapport à la période précédente, c'est un budget 2004 catastrophique, tant pour l'emploi que pour le développement économique

**De telles perspectives sont inacceptables et demanderont des actions communes –Usagers / Cheminots –** pour donner au ferroviaire la place économique, sociale et environnementale qu'il représente pour notre société.



De même à la DDE, avec la décentralisation **ce sont 20000 kilomètres de routes nationales qui seraient transférés aux Conseils Généraux.** Ce projet qui organise le désengagement financier de l'Etat aurait des conséquences dramatiques sur la qualité du service rendu et l'égalité d'accès aux infrastructures routières. L'entretien l'exploitation et les investissements nécessaires au réseau routier se feraient selon les ressources financières des Conseils Généraux, **c'est à dire avec NOS IMPÔTS LOCAUX qui, rappelons-le, à l'inverse de l'impôt sur le revenu payé par un ménage sur deux, sont payés par tous !**

Un seul exemple, alors que le Premier Ministre annonce qu'il mettra **15 milliards d'euros dans la décentralisation** (toute la décentralisation), nous savons qu'il faudrait déjà **10 milliards d'euros rien qu'à la DDE pour remettre en état l'ensemble du réseau routier national.** Autant dire tout de suite que les collectivités locales devront trouver d'autres sources de financement. Le projet de loi le prévoit puisqu'il suffirait d'une délibération de la collectivité dont dépend une infrastructure pour rendre payant une voie rapide comme la LEO, un ouvrage d'art (pont ou tunnel), l'entrée en intra-muros (comme à Londres).

**Payer pour amener ses enfants à l'école, payer pour se rendre à son travail, faire ses courses, pour partir en vacances, PAYER POUR AVOIR LE DROIT DE CIRCULER, C'est inacceptable !**

**En tant qu'utilisateur et citoyen, chacun à son mot à dire et peut interpeller ses élus locaux pour qu'ils interviennent auprès des députés et sénateurs pour qu'il ne vote pas cette loi.**

**Les services publics appartiennent à la Nation,  
Exigeons un débat national à leurs sujets.**

Avignon, le 10 mars 2004